



CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

HORAIRE DES EXAMENS DU SECONDAIRE – JUIN 2017

	MARDI 30 MAI	LUNDI 12 JUIN	MARDI 13 JUIN	MERCREDI 14 JUIN	JEUDI 15 JUIN	VENDREDI 16 JUIN	LUNDI 19 JUIN
Session du matin	Compréhension orale (9 h 00: 40 minutes) English 1201 English 2201 English 3201	English 2201 Français 3230	Français 1230 Français 2230 English 3201	Mathématiques 1231 Mathématiques 2231 Mathématiques 3231	 Histoire 1231	Sciences 1236 Biologie 2231 Biologie 3231	
Session de l'après- midi		English 1201			Chimie 2232 Chimie 3232		Histoire 3231

Cours en caractères gras = Examen provincial

SESSION DU MATIN L'administration de l'école peut tenir la session d'examen de 8h30 à 11h30 ou encore de 9h00 à 12h00. Cette mesure permettra d'accommoder les écoles débutant tôt ou bien d'allouer plus de temps entre la session d'examen du matin et de l'après-midi. Indépendamment de l'heure du début de la session, aucun élève rédigeant un examen public ne pourra quitter la salle d'examen avant 10h00. Aucun élève rédigeant un examen public ne pourra entrer dans la salle d'examen après 10h00.

SESSION DE L'APRÈS-MIDI L'administration de l'école peut tenir la session d'examen de 12h30 à 15h30 ou encore de 13h00 à 16h00. Indépendamment de l'heure du début de la session, aucun élève rédigeant un examen public ne pourra quitter la salle d'examen avant 14h00. Aucun élève rédigeant un examen public ne pourra entrer dans la salle d'examen après 14h00.